



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GENERALE

E/CN.4/2002/NGO/122  
11 février 2002

ANGLAIS ET FRANCAIS  
SEULEMENT

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Cinquante-huitième session  
Point 10 de l'ordre du jour provisoire

DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Exposé écrit\* présenté conjointement par Franciscain International, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général, Pax Christi International, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial et FIAN – Pour le droit de se nourrir, organisation non gouvernementale inscrite sur la Liste

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[23 janvier 2002]

---

\*/ Exposé écrit publié tel quel, dans la/les langue(s) reçue (s), sans avoir été revu par les services d'édition.

## Brésil

### LA TERREUR QUI VIENT DE LA TERRE

Les plus mauvaises attitudes qu'un pays peut prendre, par rapport à ses tragédies, sont celles de l'indifférence et de la connivence. L'indifférence et la connivence avec lesquelles le gouvernement brésilien traite la suite persistante et croissante d'assassinats ruraux, en particulier dans le sud et le sud-est de l'Etat brésilien de Pará, est surprenante. En 2001, huit ouvriers agricoles ont été déjà assassinés dans la région par des miliciens privés qui travaillent pour les grands propriétaires de ranchs. Devant une situation aussi alarmante, une délégation des représentants de la Commission des Droits de l'Homme du Congrès brésilien, du Conseil de la défense des droits de la personne humaine (Ministère de la Justice), et du Bureau du Procureur fédéral pour les droits du citoyen, a visité la région les 4 et 5 octobre 2001. Ils ont assisté à des audiences publiques et ont essayé de rassembler une information plus détaillée sur la situation. Le 5 octobre, alors que la Commission était toujours dans la région, deux ouvriers agricoles de plus ont été assassinés. C'était comme si les propriétaires fonciers affirmaient: "Nous sommes ceux qui donnent les ordres ici".

Entre 1971 et 2001 il y a eu 706 meurtres dans le Para, 534 de ces meurtres ayant été commis dans le sud et les parties du sud-est de l'Etat. De 1995 à 2001, 90 ouvriers agricoles ont été assassinés dans la même région. A la base de toutes ces causes on trouve le conflit de la Terre. Les personnes assassinées ou sous la menace luttent pour maintenir leurs droits économiques, sociaux et culturels, particulièrement le droit à une nourriture correcte, qui inclut l'accès aux ressources productives.

En plus, une liste de 27 dirigeants ruraux connus pour être désignés pour être assassinés a déjà été fournie à deux occasions, à Sette Câmara, le Secrétaire de la Sûreté publique. Jusqu'à présent il n'a pris aucune précaution. Le massacre d'Eldorado das Carajás est un cas particulier qui montre jusqu'à quelle niveau l'impunité on en est arrivé. 19 ouvriers agricoles ont été abattus sur ordre du Gouverneur Almir Gabriel. La personne chargée de l'exécution était le colonel Pantoja, commandant de la Police d'Etat. Dans le jugement, rendu en 2000, le gouverneur n'a même pas été accusé et tous les commandants militaires ont été acquittés. Ce fait démontre que la police et les bandits armés "s'habillent dans le même uniforme".

Les assassinats ne sont pas la seule forme de violence dans le secteur. Les milices privées, avec la connivence de la Police civile, répandent la terreur en réalisant des expulsions violentes des terres, des kidnappings, de coups et des tortures. Un incident qui prouve la collusion de la police et des hommes de main salariés est l'événement du 21 septembre, quand des employés du ranch "Reunidas" ont été arrêtés alors qu'ils transportaient un arsenal d'armes de gros calibre. Ils ont admis que les armes appartenaient au ranch. Au commissariat de police, un de ceux retenus en garde à vue a présenté une carte de visite du chef de la Police d'Etat en disant "Voici est l'homme qui nous aidera". Ils ont été libérés le jour même.

La violence dans le secteur prend également la forme d'un travail d'esclaves, qui s'est aggravé l'année dernière. Du 1<sup>er</sup> janvier au 23 septembre 2001, 968 ouvriers agricoles ont été comptés comme étant en situation d'esclavage sur 16 ranchs dans les zones du sud et du sud-est de Pará. En 2000, 369 victimes de travail d'esclaves ont été enregistrées. Il vaut la peine de souligner que le Ministère brésilien du Travail estime que pour un ouvrier échappant aux conditions du travail d'esclave, on en trouve trois en situation d'esclavage.

Le gouvernement, cependant, n'a pas répondu à la situation et pas plus la société brésilienne en général. En fait, elle s'est montrée peu sensible à la situation. Dans ce sens, les paroles de la Conférence nationale des évêques brésiliens (CNBB), du Conseil national des Eglises chrétiennes (CONIC), et de l'Organisation brésilienne d'avocats (OAB), étaient prophétiques quand ils se sont retirés des négociations qui se sont tenues l'année dernière entre le gouvernement fédéral et le Mouvement des Ouvriers Agricoles Sans Terre (MST), déclenchant l'alarme auprès du Président Fernando Henrique Cardoso et de ses ministres :

L'intolérance peut influencer le comportement aussi bien que l'opinion publique en un sens qui favorise la violence et la répression ". Ainsi, le crime paye, l'impunité est garantie, et les propriétaires fonciers, aussi bien que les hommes de main et les policiers qui travaillent pour eux, peuvent célébrer dans la paix le succès de leurs crimes.

La situation s'est aggravée avec la position prise par le gouvernement fédéral comme on le voit dans l'exemple suivant : Le Ministre fédéral du développement agricole, Raul Jungmann, essayé d'annuler la situation de violence envers les ouvriers agricoles en affirmant que ces crimes ne sont pas motivés par des conflits sur la Terre mais ne sont que des "conflits personnels". Ceci ouvre la porte à l'impunité pour les exécutants. Ce type d'attitude ne convient pas à une société qui est supposée être démocratique. Cette perte de valeurs résonne à travers l'ensemble de la société et incite la population à croire - à juste titre - que la justice n'existe pas, et que l'Etat est une institution inutile

Nous recommandons que la Commission de Droits de l'Homme prenne les mesures appropriées face à cette situation.

Coordination nationale de la Commission Pastorale de la Terre

-----